



---

<sup>b</sup>  
**UNIVERSITÄT  
BERN**

Faculté des Lettres  
Institut d'histoire

**Programme de formation continue  
en archivistique, bibliothéconomie  
et sciences de l'information**

## **Programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information (CAS/MAS ALIS) 2024-2026**

### **Conditions d'annulation**

Les cours de formation continue du CAS/MAS ALIS sont financés par les frais de cours. Après la date limite d'inscription, les organisateurs décideront si le cours peut avoir lieu. La décision est basée sur le nombre d'inscriptions. Les dispositions d'annulation suivantes s'appliquent :

1. Il est possible de retirer sa candidature au CAS/MAS ALIS avant la date limite d'inscription du 31 mars 2024 sans frais administratifs.
2. Si vous annulez votre inscription après la date limite d'inscription du 31 mars 2024, le coût total de la formation vous sera facturé. Si vous trouvez une personne vous remplaçant pour le même type de formation, des frais administratifs de CHF 500.- seront facturés.
3. Les participantes et les participants ont la possibilité de souscrire une assurance annulation individuelle. Vous pouvez obtenir des renseignements à ce sujet auprès de votre compagnie d'assurance.
4. Les étudiantes et les étudiants qui n'ont pas encore acquis l'expérience pratique requise et qui ont été admis par la direction du programme sous réserve doivent fournir, avant le 31 juillet 2024, la preuve de la manière dont ils comptent compenser cette expérience pratique. La preuve doit prendre la forme d'un contrat de stage qui débute avec une charge de minimum 50% au plus tard le 1er octobre 2024. L'obligation de paiement pour les étudiantes et les étudiants qui ont été admis·e·s sur réserve en raison d'un manque d'expérience pratique commence le 1er août 2024.

En cochant la case appropriée, je confirme que j'ai pris connaissance et que j'accepte les conditions d'annulation mentionnées ci-dessus.